

# TARIFS DU SECONDAIRE

## Pensions enseignement secondaire du Lycée Henri Queuille

	TOTAL	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>ème</sup> trimestre	3 <sup>ème</sup> trimestre
<b>Interne (5 jours)</b>	<b>1595</b>	<b>709</b>	<b>532</b>	<b>354</b>
<b>Interne (7 jours)</b>	<b>1897</b>	<b>843</b>	<b>632</b>	<b>422</b>
<b>Demi-pension (5 jours)</b>	<b>598</b>	<b>266</b>	<b>199</b>	<b>133</b>

## Participation restauration et hébergement en sorties scolaires

CLASSE	REGIME (5 jours)	TOTAL	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>ème</sup> trimestre	3 <sup>ème</sup> trimestre
2nde PROFESSIONNELLE	Interne	0	-	-	-
	Demi pensionnaire	50	20	15	15
	Externe	80	40	20	20
1 ère STAV	Interne	0	-	-	-
	Demi pensionnaire	50	20	15	15
	Externe	80	40	20	20
1ère PROFESSIONNELLE	Interne	0	-	-	-
	Demi pensionnaire	180	90	45	45
	Externe	310	150	80	80
TERMINALE PROFESSIONNELLE	Interne	0	-	-	-
	Demi pensionnaire	20	10	5	5
	Externe	160	80	40	40

## Remise d'ordre

Lorsqu'un élève est absent de l'établissement, il peut obtenir une **remise d'ordre** :

- à **100% de sa pension et de la participation restauration et hébergement pour sorties scolaires pour** :
  - \* démission (date à compter de la réception du courrier par l'établissement)
  - \* changement d'établissement
  - \* décès de l'élève
  - \* exclusion définitive par mesure disciplinaire
- à **60% de sa pension pour** :
  - \* stage individuel (en fonction du nombre de semaines de stage en période scolaire)
  - \* maladie au-delà de 2 semaines consécutives sur présentation d'un certificat médical

### Remarques diverses :

En stage individuel, les repas, hébergement et transport sont à la charge des familles

Le choix de la pension est définitif et s'applique à toute l'année scolaire sauf dérogation accordée par la Direction (dans ce cas, tout trimestre commencé est dû).

Les frais d'hébergement et restauration en sorties pédagogiques / la RC assurance / les frais administratifs sont dus pour toute l'année scolaire y compris quand l'élève est en stage.

## Frais divers

### Frais divers obligatoires

Assurance (RC stage) : 6 € (facturée au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année scolaire)

Frais administratifs : 72 € (soit 24 € par trimestre)

### Frais divers optionnels

Transport effectué par l'établissement vers Mauriac : 8.10 € Aller-retour

Code pour photocopies personnelles :

A4 N&B = 0.05 €

A4 Couleur = 0.20 €

A3 N&B = 0.12 €

A3 Couleur = 0.40 €

Carte de self à la suite de la perte/casse... :

n°1 : 5 €

n°2 : 10 €

n°3 : 15 €